


Taillart le six Jour
Seizieme Juillet au site
ay Mit Sept Cinq
Seize → une autre Requête
presentée à la sille
Jurisdiction de Redon par
Le six Jour Comte de
Calhouet par laquelle
il expose qu'il faut
sçavoir d'elle que la dame
son Epouse ayt porté
L'excès & son Libertinage
de de ses Infamies
prostitution & au dernier

Sérieuse pour L'auoir
obligé de se porter a La
Justice Seie plaintee qui
e se sont point L'effet
D'un soupçon Jaloux Et
Mal fondé, Le Supliant
Espere un Public Ceu
sentiments favorables sur
Le Moment qu'il sera
Conuaincu qu'il se La
Epousee que par amour et
qu'en Veie de Luy faire
La fortune, Seie L'indigne,
La Vaisance n'estans point



a Comparer a Celle de
Seigneur Comte Son Marry
C qui sert a rendre
Les autres femmes
Et plus fidelles Et plus
attachees, Car il y a
Dans Celle de son Effet
Tout Contraire, Cette
haute Eleuation qu'elle
N'est oze Esperer Et
a La quelle Elle seie
Veie tout son Coups
L'arumis, Des Grands Biens
dont Elle seie Veie

Environnée de toutes
parts, ces Soumissions
quelle fist veue rendre
par C. M^{rs} qui auparavant
Estoient ses Egales, —
Pour ces Grands avantages
quelle Recevoit de son
C. Mary, Siens loing
de l'y attacher sont
fait qu'allumer chez
elle le feu de la plume
In sance de toutes Les
Passions quelle n'a plus
songé qu'à se souvoir



aux dépens de son
honneur & du Respect
quelle voit à son Mary
qui son Estant plusieurs
fois appercu n'oublia
rien de tout ce que La
Douceur & Les Bonnes
Manieres de parents luy
susciter pour la faire
rentrer sans son
devoir & la rappeler
de cet Indigne Libertinage
Mais Inutilement & cela

et seruois qu'à Ly
Excitio de plus en plus,
Ce fut donc alors quelle
Mist tout en voyage
pour satis faire sa brutalle
passion, car voyant
son Mary extrêmement
gros et cheplex le hors
d'Etat pour ainsy dire
D'entreprendre aucun voyage.
Elle supposa ses livres
presence de Paris, et
renna de d'ailleurs qui
l'appelloient à la suite



De ses affaires avec les
sommes par Moinre et
que celle de vingt à
trante Mil Livres
ou le dit Seigneur
Comte son Mary Layant
Inuoie or Ly a veue
Estallee tout ce que le
Luxe de son Mondanite
ont de plus Superbe
Et Luy pouvoient Inspiree,
C'est dans ces villes
qu'on la veue traisme

a sa suite une troupe
D'ignobles de petits
Maistres de sabbés
qui pour contents de
L'honneur Suez de
Leurs amours de bauchés
se disputoient à l'envie
L'avantage de l'avoit
Mieux satis faire en
de n'avoir que Mieux Accus,
C'est dans ces villes
qu'on Milieu de plus
S'ont Corolés chez
Les gens supérieurs



Rang de la première
Distinction on la vult
de faire gloire de ses
plus honteuses bauchés
dont l'ecul Recit quelle
en faisoit en termes
Equivoques Luy attroit
L'indignation Et de
Mespria ses gens
qui avoient tant soit
peu de Sudeur, C'est
dans ces villes que
ses prostitutions enfin
devenues publiques l'ont

Rendue En horreur a
tout Le Monde, Mesme
aux plus Libertins qui
Craignans plus Le Mal
qu'autre chose La bandonnerent
Et Renoncèrent a La voir,
alors les Pères & Sœurs
s'y interessèrent pour la
faire se Reconnoistre, mais
Inutillement, Et Elle se
se determina a quitter
Ces Villes qu'après
avoir consommé de
Sommes Immenses que



Le Seigneur Comte Son
Mary Puy fai. soit
venir, qui après avoir
vendu Et Engagé sa
Toilette Et pour pres
de six Mille Livres
De Vaiselle d'argent
qu'elle avoit pour son
service ordinaire Et que
pour éviter la Confusion
de se voir toutentement
Conduite aux filles
Repenties dont on la
Menacoit, elle fut.

accompagnée à elle
Revenir d'un officier
De Cavallerie & d'un
Jeune abbé chanoine
Ses fidels Compagnons
De se baucher, le dit
Seigneur Comte Son Mary
de Crue & vroit a son
Retour de La Reprendre
avec souceur de tous
Ses honteux Exces, dont
on luy avoit fait scavoir
Une Partie, Mais
Celle femme naturellement



hautaine & orgueilleuse
Bien Long de Lesconten
avec docillité & soumission
ne se Recus par Bien
Et se crut de termes
Durs & de parole de
aigre de Liquantes, ce qui
Jrita tellement le dit
Seigneur Comte qu'il avoit
de ce Moment La porté
en Justice la Juste plainte
d'une vie si scandaleuse
Et si se bauchée, si quelques
Personnes de leur

amis Communs & Neftoins
Chargés de les bien velex
accommoder, & puis quoy
Le sieur Seigneur Comte
Estant allé demeurer à
son Chateau de La Ville
quesnois en la paroisse de
Carantoir, ou Estant
tombe Malade. La dite
dame son Epouse
L'abandonna apres
seste imparee de
Sommes Considerables
Et Retourna en La Ville
de Rennes ou Elle



Men La Mesme Vie
qu'elle avoit fait paravant,
Elle poussa son
Infolence Jusqu'à se
Dequisee en homme
pour plus facilement
Et en plus Grande
Liberé Continuer son
Libertinage & Vint
ainsy tranestie accompagnée
de quelqu'un de ses
Concubinaires au chateau
de La Ville quesnois. Voix

son Mary de ce La a
La Maison de La Rouarday
En Banne Et fust
plusieurs autres cavalcades
De cette nature, se
Voyant En fin de pourueue
D'argent, D'amis de de
Credit Elle fut obligée
De Venir demurer a
La Maison de La Rouarday
ou Elle a continuee son
Desordre Et lea a
porté Jusqua La Boorne
a tout le monde Et.



affin de souuir de plus
En plus son Effence
Cupidite ayant appereu
a son de ses Metayers
Un Jeune Garçon fort
Robuste avec Bien
fait Et humeur a
Condescendre a se
Volontier de ce Bien
seuiv son Infame
paffion, Elle Le Gagea
pour son Vallet, ce fut
alors quelle se Laisse

Rien a desirer pour
Satisfaire son Sens &
sa Belle Volupté, Regard
Passifs, attouchement &
Des honnestes, Compagnie
Charmelle, tout fut employé
Et trouvant ce Garçon
Tant propre au Jeu
D'amour elle se songea
plus qu'à trouver les
Moyens de luy faire
la fortune, ils ne se
quittèrent ny pour ny
vint quand il se
couchoit avec elle



De le matin elle se
Rendoit sans sa
Chambre sur le Bord
De son Lit & l'entret. nuit
Et lors qu'il se levait
elle le Saignoit, L'accommodoit
Et S'ajustoit de luy
Savoir de femme de
Chambre, Ces deux
amoureux s'appercurent
Bientost des fruits
De leurs amours de
Leurs tendres Embrassements

ils en furent affligés
Et ce fidel. serviteur
ne put s'empescher
fortant de La Chambre
de Plaisirs de Fleure
En apprenant cette
nouvelle, Mais cette
dame aussi adroite et
simple d'esprit que
de debauche le voyant
Fleure de Craignant que
ses autres domestiques
Luy fussent demandé
Le sujet de ses Larmes



Indisant 4

Elle se prévint ce Garçon
Est d'un bon Naturel
Il ne peut voir son
pere travaillé par
une chaleur si excessive
sans en estre touché
L'inquietude s'empare
Cependant de L'esprit de
ces Galants qui étourdis
de ce coup se Rassembloient
plus souvent qu'à l'ordinaire
pour se déterminer sur
Le party qu'ils avoient

a Sire. En cette
fâcheuse Conjoncture se
oprouant donner cet
Enfant au dit seigneur
Comte son Mary que
cette femme vouloit
Veu lors & puis plus
d'err arz estant Esloigné
d'elle & sous Liées
Et plus ils confierent
Leur secret a quelque
Gentils homme de leurs
voisins, Mesme a quelque
Genre de Robe pour qu'ils



Leurs lustent donné quelques
Conseils de Conuenables,
Ce fut pendant le temps de
cette Consultation qu'ils
s'observoient plus
aucunes Mesures, Les
Valets & La Maistresse
Mangioient a la Mesme
Table, se faisoient
servir par autres domestiques
Jouoient ensemble aux
Cartes, alloient ensemble
faire leurs Visites, La
Dame quelques fois

En Equipage de la Vallée
à cheval, quel que soit
l'endroit où le cheval
de Melairie qu'ils prunourent
en cachette & qui ne seulement
par Sammeau & son
Licol de plusieurs autres
Il n'y descendoit pour
Mantre l'autre, toute
La ville de Redon pour
à poser de ce service
fait, on a même vu
quel que soit la dame
Descendre de son



Equipage au Milieu d'un
Chemins sous prétexte de
Gaster de Lieu & appelée
Ce fidel domestique pour
à l'ombre de quelque
Espoir d'indignité commettre
Ensemble le Sèche de la
Chaire, un si Indigne et
si scandaleux Commerce
En fin de venue Public
faisoit Murmurer ce qu'il
y avoit d'honnêtes gens
qui ne se pouvoient
plus supporter qu'avec

Leine es estoünoient de
voir le Saffeur de
La paroisse quilz ne
scauoient par estre de
La Sortie souffrir si
tranquillement. Ce murmure
leur obligea se déterminer
a quitter le Pays Et
voyager ensemble en
qualité d'epoux & d'epouse.
Celle Resolution prise
La dame fist faire
deux chemises de toile
Blanche a ce fidele

seruiteur, Le fist habiller
assez proprement Et
affin d'auoir de quoy
voyager Elle commença
par vendre a vil prix
Les Doies de decoration
Et autres de la Maison
de la Rouardays, Et
tous les riches de
ameublements de cette
Maison que Luy faisoit
enlever à toutes heures,
Et mesme se vint par
Charettes Et autrement
à toutes ces gradations

à Lyndeu au dit Seigneur
Comte Son Mary &c.
Ils Emballerent leur auttes
& Meubles les plus
precieux & les plus
faciles à transporter
Par quels D'allots &c.
Envoya chez quelque
Ecclesiastique & Gentilshommes
de leurs voisins apparemment
Interposés. En leur
Intrigue amoureux, tout
cela ne se peut faire
Secrettement que le dit
Seigneur Comte Son Mary


En lut quelques Nouvelles
Ce qui le fist se
Determiner à se rendre
Le plus promptement qu'il
put à cette Maison de
La Rouardays, & qui
ne causa par peu
de Seines aux amoureux
qui se Comptoient estre
à la veille de leur
depart, Cesallets surpris
aussy tost La fuite, La
Dame fist cacher &c.
Deux Laillers quelque

Laquets & Ballots Et
Laquets qui estoient Restez
En Cette Maison Et qu'ils
Auoient Emportez avec
Eux, En firent la Continuation
D'une Vie si Scandaluse
Et par ce desordre
obligent donc le dit
Seigneur Comte de Talhouer
à les porter En Justice
Sur trop Legitimés plaintes
Et à remander que la dite
dame eust esté Interrogée
Et Visité par Medecins

Et Chirurgiens Et qu'en suite
il Luy eust esté operé
D'un forme d'office de
Toute leur vito faite,
Par cette dame ayant esté
Interrogée Elle Connut de
Sonne foy d'estre grosse
D'un fens d'autre que ce
Loy Mary de reclara
Maire fausement que
C'estoit d'un Gentil homme
qu'elle se nommeroit
Jamais, Les Hemoins
qui auoient esté appellez.

Sous reposco sea sito
faits ayants variés. Et
Leurs repositionne par
Crainte de la dite dame
Et se soy adonix qui
Leur auoient par auance
Menaces, pour quoy il
Acquiers par la dite
Requête qui luy eust
Esté permise d'obtenir
le Monitoire de Congraue
de tous leur fait & ex
deuant, Circonstances &
dependances de leur
faire Sublieu par tous

ou Besoyn sera affez
d'En auoir la Reuelation
Entiere pour ensuite
estre extraordinairement
procedé par les voyes
de droit. Contre la dite
Dame de Seie Complice
Reseruant le dit Seigneur
Comte de Kalhouet
& Seie autres exites
La dite Requête signée
de Kalhouet & Fouar
procurer au pied de
Laquelle est L'expedition

De vous ait alloué
Du Centziesme aoust Mil
Sept Cent & seize j 
original d'ix plois Signifié
à Gene temoine à Requête
du six Jeur de Calhouet
Demandeur par Grougeard
Sergent Le six huittieme
aoust Mil Sept Cent
seize & Controlle à Gledon
Le six Jeur par Brand
pour son Pere, & un
autre original d'ix plois
à temoins Signifié à eux